



Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2016, Compagnie 3M

Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document : 10-2754-9
Date de parution : 2016/01/13

Numéro de la version : 17.01
Remplace la version datée de : 2015/11/04

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

ADHÉSIF INDUSTRIEL 4799 3M(MC)

Numéros d'identification de produit

62-4799-2631-3 62-4799-2635-4 62-4799-7530-2 62-4799-8530-1

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisations recommandées

Adhésif, Usage industriel.

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie: Compagnie 3M Canada
Division: Division des adhésifs et des rubans industriels
Adresse : 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone : (800) 364-3577
Site Web : www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical : (519) 451-2500, Ext. 2222; Téléphone d'urgence de transport (CANUTEC) : (613) 996-6666

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Liquide inflammable : Catégorie 2.

Corrosion/Irritation cutanée : Catégorie 2.

Toxicité pour la reproduction Catégorie 1B.

Toxicité pour certains organes cibles (système nerveux central) Catégorie 3.

Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée) Catégorie 1.

2.2. Éléments d'étiquette

Terme d'avertissement

Danger

Symboles :

Flamme | Point d'exclamation | Risque pour la santé |

Pictogrammes



Mentions de danger

Liquide et vapeur hautement inflammable.

Cause une irritation cutanée. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Une exposition prolongée ou répétée cause des dommages aux organes : système nerveux | organes sensoriels |

Mises en garde

Prévention :

Obtenir les directives spéciales avant d'utiliser. Lire et comprendre d'abord les mesures de sécurité avant de manipuler le produit. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Mettre à la terre/sceller le contenant et le matériel de réception. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre les mesures de précaution qui s'imposent contre les décharges de statique. Conserver le récipient bien fermé. Utiliser du matériel d'éclairage, de ventilation, électrique à l'épreuve des explosions. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Utiliser seulement le produit en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter des gants et un dispositif de protection pour les yeux et le visage. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Laver à fond après manipulation du produit.

Réaction :

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin. Retirer immédiatement les vêtements contaminés et le laver avant de les réutiliser. En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin. En cas d'incendie : Utiliser un agent extincteur approprié pour les liquides et les solides inflammables, comme une poudre chimique ou du dioxyde de carbone.

Entreposage :

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Tenir au frais. Garder sous clef.

Élimination :

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques

Aucun connu.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids
DISTILLAT DE PÉTROLE	64741-84-0	30 - 60
Hexane	110-54-3	5 - 30
Résinat de magnésium	68037-42-3	5 - 10
Talc	14807-96-6	5 - 10
Résine hydrocarbonée	68478-07-9	3 - 7

ADHÉSIF INDUSTRIEL 4799 3M(MC)

POLYISOPRENE	9003-31-0	3 - 7
Polymère butadiène-styrène	9003-55-8	3 - 7
TOLUENE	108-88-3	3 - 7
Acides colophaniques et résiniques, sels de zinc et de calcium	68334-35-0	1 - 5
Ethyl Alcohol	64-17-5	< 1
Polystyrène polymère	9003-53-6	0.1 - 1
NOIR DE CARBONE	1333-86-4	< 0.5

DISTILLAT DE PÉTROLE est un matériau dangereux assujéti au secret de fabrication, selon les critères du SIMDUT. Se référer à la section 15 pour plus de renseignements.

Hexane est un matériau dangereux assujéti au secret de fabrication, selon les critères du SIMDUT. Se référer à la section 15 pour plus de renseignements.

Talc est un matériau dangereux assujéti au secret de fabrication, selon les critères du SIMDUT. Se référer à la section 15 pour plus de renseignements.

TOLUENE est un matériau dangereux assujéti au secret de fabrication, selon les critères du SIMDUT. Se référer à la section 15 pour plus de renseignements.

NOIR DE CARBONE est un matériau dangereux assujéti au secret de fabrication, selon les critères du SIMDUT. Se référer à la section 15 pour plus de renseignements.

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :

Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :

Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion :

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

Sans objet.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés

En cas d'incendie : Utiliser un agent extincteur approprié pour les liquides et les solides inflammables, comme une poudre chimique ou du dioxyde de carbone.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les récipients fermés exposés à la chaleur peuvent exploser.

Les sous-produits nocifs de décomposition

Substance

Aldéhydes
Hydrocarbures
Monoxyde de carbone
Bioxyde de carbone
Oxydes de zinc

Condition

Durant la combustion
Durant la combustion
Durant la combustion
Durant la combustion
Durant la combustion

5.3. Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et des surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Évacuer la zone. Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. **MISE EN GARDE!** Un moteur pourrait constituer une source d'inflammation et provoquer un incendie ou une explosion des gaz ou des vapeurs inflammables présents dans la zone du déversement. Consulter les autres sections de cette fiche signalétique pour plus de renseignements sur les dangers physiques ou pour la santé, la protection respiratoire, la ventilation ainsi que le matériel de protection individuelle.

6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égoûts ou les plans d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Confiner le déversement. Recouvrir le déversement avec une mousse extinctrice. Il est recommandé d'utiliser une mousse formant une pellicule aqueuse appropriée. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles en utilisant des outils ne provoquant pas d'étincelles. Placer dans un récipient métallique approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérer l'endroit avec de l'air frais. Lire et suivre les précautions énoncées sur l'étiquette et la FSSS du solvant. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le matériau recueilli le plus rapidement possible.

SECTION 7 : Manipulation et entreposage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Réservé aux industries et aux professionnels. Lire et comprendre d'abord les mesures de sécurité avant de manipuler le produit. Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre les mesures de sécurité qui s'imposent pour prévenir les décharges d'électricité statique. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Éviter le rejet dans l'environnement. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.). Porter des chaussures à faible statique ou correctement mises à la terre. Utiliser du matériel de protection individuelle (gants, respirateurs et autres) au besoin. Pour réduire les risques d'inflammation, déterminer les normes électriques applicables relatives à l'utilisation de ce produit et choisir le matériel de ventilation local approprié pour prévenir l'accumulation de vapeurs inflammables. Mettre à la masse/attacher les contenants et l'équipement de réception si de l'électricité statique peut s'accumuler pendant le transfert.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder au frais. Conserver le récipient bien fermé. Entreposer à l'écart de la chaleur;

Entreposer à l'écart des acides; Entreposer à l'écart des oxydants.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
TOLUENE	108-88-3	CMRG	STEL:75 ppm	Remarque: exposition cutanée
TOLUENE	108-88-3	ACGIH	MPT:20PPM	
Hexane	110-54-3	ACGIH	MPT:50 ppm	Remarque: exposition cutanée
NOIR DE CARBONE	1333-86-4	ACGIH	MPT(fraction inhalable):3 mg/m3	
NOIR DE CARBONE	1333-86-4	CMRG	MPT:0.5 mg/m3	
Talc	14807-96-6	ACGIH	MPT(fraction respirable):2 mg/m3	
Talc	14807-96-6	CMRG	MPT(comme poussières inhalables):0.5 mg/m3	
Ethyl Alcohol	64-17-5	ACGIH	STEL:1000 ppm	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline

MPT : moyenne pondérée dans le temps

STEL : Limite d'exposition de courte durée

C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire. Utiliser du matériel de ventilation à l'épreuve des explosions.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:

Lunettes de sécurité avec écrans sur les côtés.

Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour améliorer la dextérité.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: Alcool de polyvinyle (PVA) polymère stratifié

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire pour décider si un appareil de protection respiratoire est nécessaire. Si un appareil de protection respiratoire est nécessaire, porter des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez le type de respirateur suivant (s) afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique	Liquide
Apparence/odeur	noir,odeur douceatre.
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données disponibles</i>
pH	<i>Pas de données disponibles</i>
Point de fusion/Point de congélation	<i>Pas de données disponibles</i>
Point d'ébullition / Point initial d'ébullition / intervalle d'ébullition	60 °C
Point d'éclair :	-25,6 °C [<i>Méthode de test</i> :Coupe fermée]
Vitesse d'évaporation :	2,5 [<i>Ref Std</i> :éther = 1]
Inflammabilité (solide, gaz)	Ne s'applique pas
Limites d'explosivité (LIE)	1 % volume
Limites d'explosivité (LSI)	7 % volume
pression de vapeur	15 998,6 Pa [<i>Détails</i> :Conditions: (68°F)]
Densité de vapeur	3 [<i>Ref Std</i> :Air=1]
Densité	0,82 g/ml
Densité relative	0,82 [<i>Ref Std</i> :Eau=1]
Hydrosolubilité :	Légère (< 10 %)
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données disponibles</i>
Coefficient de partage : n-octanol/eau	<i>Pas de données disponibles</i>
Température d'inflammation spontanée	<i>Pas de données disponibles</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données disponibles</i>
Viscosité :	7,5 - 18 Pa-s
Masse moléculaire	<i>Pas de données disponibles</i>
Pourcentage de matières volatiles	Environ 65 % en poids
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	<=572 g/l [<i>Méthode de test</i> :Calculé selon le règlement 443.1 de SCAQMD]
Teneur en solides:	20 - 40 % en poids

SECTION 10 : Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité**

Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique

Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter

Chaleur
Étincelles et/ou flammes

10.5 matériaux incompatibles

Agents oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance

Condition

Aucun connu.

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :

Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau :

Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure: rougeurs locales, boursoufflures, démangeaisons et dessèchement, fissuration, formation de cloques, et la douleur

En cas de contact avec les yeux :

Le contact du produit avec les yeux pendant son utilisation n'est pas censé causer une irritation importante.

Ingestion :

Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:

Dépression du système nerveux central : Signes et symptômes probables : maux de tête, étourdissements, somnolence, incoordination, nausées, temps de réaction lent, troubles de l'élocution, vertiges et perte de conscience.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Effets oculaires: Les signes/symptômes peuvent inclure une vision embrouillée ou une vision très réduite. Répercussions

auditives: Les signes ou symptômes peuvent comprendre une déficience auditive, une perte d'équilibre et des acouphènes.

Neuropathie périphérique: Les signes/symptômes peuvent inclure un fourmillement ou un engourdissement des extrémités, de

ADHÉSIF INDUSTRIEL 4799 3M(MC)

l'incoordination, de la faiblesse au niveau des mains et des pieds, des tremblements et l'atrophie musculaire. Effets sur le système olfactif : Les signes/symptômes peuvent inclure une diminution du sens olfactif et/ou une perte complète de l'odorat. Effets neurologiques: Les signes/symptômes peuvent inclure des changements de la personnalité, un manque de coordination, une perte sensorielle, des picotements ou un engourdissement au niveau des extrémités, de la faiblesse, des tremblements et/ou des changements au niveau de la pression sanguine et du rythme cardiaque

Toxicité pour la reproduction / le développement:

Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer des anomalies congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.

Cancérogénicité:

Ingrédient	N° CAS	Description de la classe	Réglementation
NOIR DE CARBONE	1333-86-4	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer

Information complémentaire:

Ce produit contient de l'éthanol. Les boissons alcoolisées et de l'éthanol dans les boissons alcoolisées ont été classées par le Centre international de Recherche sur le Cancer comme cancérogène pour l'homme. Il ya aussi des données associant la consommation humaine de boissons alcoolisées avec la toxicité développementale et la toxicité hépatique. On ne s'attend pas exposition à l'éthanol lors de l'utilisation prévisible de ce produit pour causer le cancer, toxicité pour le développement ou la toxicité hépatique.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Inhalation - Vapeur(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé ETA>50 mg/l
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
DISTILLAT DE PÉTROLE	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
DISTILLAT DE PÉTROLE	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 259 mg/l
DISTILLAT DE PÉTROLE	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Hexane	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Hexane	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 170 mg/l
Hexane	Ingestion	Rat	LD50 > 28 700 mg/kg
TOLUENE	Dermale	Rat	LD50 12 000 mg/kg
TOLUENE	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 30 mg/l
TOLUENE	Ingestion	Rat	LD50 5 550 mg/kg
Talc	Dermale		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
Talc	Ingestion		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
POLYISOPRENE	Dermale		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
POLYISOPRENE	Ingestion		LD50 estimée à 2 000 - 5 000 mg/kg
Résine hydrocarbonée	Dermale	Lapin	LD50 > 3 160 mg/kg
Polymère butadiène-styrène	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Résine hydrocarbonée	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Polymère butadiène-styrène	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Résinat de magnésium	Dermale		LD50 estimée à 2 000 - 5 000 mg/kg
Résinat de magnésium	Ingestion		LD50 estimée à 2 000 - 5 000 mg/kg
Ethyl Alcohol	Dermale	Lapin	LD50 > 15 800 mg/kg
Ethyl Alcohol	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 124,7 mg/l

ADHÉSIF INDUSTRIEL 4799 3M(MC)

Ethyl Alcohol	Ingestion	Rat	LD50 17 800 mg/kg
NOIR DE CARBONE	Dermale	Lapin	LD50 > 3 000 mg/kg
NOIR DE CARBONE	Ingestion	Rat	LD50 > 8 000 mg/kg
Polystyrène polymère	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Polystyrène polymère	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
DISTILLAT DE PÉTROLE	Lapin	Irritant
Hexane	Homme et animal	irritant légère
TOLUENE	Lapin	Irritant
Talc	Lapin	Aucune irritation significative
Résine hydrocarbonée	Composants similaires	Aucune irritation significative
POLYISOPRENE	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Polymère butadiène-styrène	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Ethyl Alcohol	Lapin	Aucune irritation significative
NOIR DE CARBONE	Lapin	Aucune irritation significative
Polystyrène polymère	Jugement professionnel	Aucune irritation significative

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
DISTILLAT DE PÉTROLE	Lapin	irritant légère
Hexane	Lapin	irritant légère
TOLUENE	Lapin	Irritant modéré
Talc	Lapin	Aucune irritation significative
Résine hydrocarbonée	Composants similaires	irritant légère
POLYISOPRENE	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Ethyl Alcohol	Lapin	Irritant modéré
NOIR DE CARBONE	Lapin	Aucune irritation significative

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
DISTILLAT DE PÉTROLE	Cochon d'Inde	N'est pas sensibilisant
Hexane	Humain	N'est pas sensibilisant
TOLUENE	Cochon d'Inde	N'est pas sensibilisant
POLYISOPRENE	Humain	N'est pas sensibilisant
Ethyl Alcohol	Humain	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Sensibilisation respiratoire

Nom	Espèces	Valeur
Talc	Humain	N'est pas sensibilisant

Mutagénicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
DISTILLAT DE PÉTROLE	In Vitro	N'est pas mutagène
Hexane	In Vitro	N'est pas mutagène
Hexane	In vivo	N'est pas mutagène
TOLUENE	In Vitro	N'est pas mutagène
TOLUENE	In vivo	N'est pas mutagène
Talc	In Vitro	N'est pas mutagène
Talc	In vivo	N'est pas mutagène
Ethyl Alcohol	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Ethyl Alcohol	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
NOIR DE CARBONE	In Vitro	N'est pas mutagène
NOIR DE CARBONE	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Polystyrène polymère	In Vitro	N'est pas mutagène

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Hexane	Dermale	Mouris	Non-cancérogène
Hexane	Inhalation	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
TOLUENE	Dermale	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
TOLUENE	Ingestion	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
TOLUENE	Inhalation	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Talc	Inhalation	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Ethyl Alcohol	Ingestion	Multiple espèces animales	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
NOIR DE CARBONE	Dermale	Mouris	Non-cancérogène
NOIR DE CARBONE	Ingestion	Mouris	Non-cancérogène
NOIR DE CARBONE	Inhalation	Rat	Cancérogène
Polystyrène polymère	Non spécifié	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Hexane	Ingestion	Non toxique sur le développement	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 2 200 mg/kg/day	pendant l'organogénèse
Hexane	Inhalation	Certaines données positives concernant le développement existent, mais elles ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,7 mg/l	pendant la grossesse
Hexane	Ingestion	Toxique pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans	90 jours

ADHÉSIF INDUSTRIEL 4799 3M(MC)

				effet nocif observé 1 140 mg/kg/day	
Hexane	Inhalation	Toxique pour la reproduction masculine	Rat	LOAEL 3,52 mg/l	28 jours
TOLUENE	Inhalation	Certaines données positives concernant la reproduction femelle existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour entraîner la classification.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
TOLUENE	Inhalation	Certaines données positives concernant la reproduction male existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour entraîner la classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2,3 mg/l	1 génération
TOLUENE	Ingestion	Toxique pour le développement	Rat	LOAEL 520 mg/kg/day	pendant la grossesse
TOLUENE	Inhalation	Toxique pour le développement	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	empoisonnement et / ou abus
Talc	Ingestion	Non toxique sur le développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 600 mg/kg	pendant l'organogenèse
Ethyl Alcohol	Inhalation	Non toxique sur le développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 38 mg/l	pendant la grossesse
Ethyl Alcohol	Ingestion	Certaines données positives concernant le développement existent, mais elles ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 5 200 mg/kg/day	avant l'accouplement et pendant la gestation

Organe(s) cible(s)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
DISTILLAT DE PÉTROLE	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Homme et animal	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
DISTILLAT DE PÉTROLE	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
DISTILLAT DE PÉTROLE	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Jugement professionnel	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Hexane	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	pas disponible
Hexane	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Lapin	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	8 heures
Hexane	Inhalation	système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 24,6 mg/l	8 heures
TOLUENE	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
TOLUENE	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne	Humain	Niveau sans effet nocif	

ADHÉSIF INDUSTRIEL 4799 3M(MC)

			sont pas suffisantes pour justifier une classification.		observé Pas disponible	
TOLUENE	Inhalation	système immunitaire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 0,004 mg/l	3 heures
TOLUENE	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	empoisonnement et / ou abus
Ethyl Alcohol	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	LOAEL 2,6 mg/l	30 minutes
Ethyl Alcohol	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	LOAEL 9,4 mg/l	pas disponible
Ethyl Alcohol	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé pas disponible	
Ethyl Alcohol	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Chien	Niveau sans effet nocif observé 3 000 mg/kg	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Hexane	Inhalation	le système nerveux périphérique	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Hexane	Inhalation	système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Mouris	LOAEL 1,76 mg/l	13 semaines
Hexane	Inhalation	foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	6 mois
Hexane	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 1,76 mg/l	6 mois
Hexane	Inhalation	système vasculaire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 35,2 mg/l	13 semaines
Hexane	Inhalation	système auditif système immunitaire yeux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Hexane	Inhalation	cœur la peau Système endocrinien	Tous les données sont négatives.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1,76 mg/l	6 mois
Hexane	Ingestion	le système nerveux périphérique	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 140 mg/kg/day	90 jours
Hexane	Ingestion	Système endocrinien système vasculaire foie système immunitaire rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	13 semaines
TOLUENE	Inhalation	système auditif	avéré d'effets graves pour les	Humain	Niveau sans	empoisonnement

ADHÉSIF INDUSTRIEL 4799 3M(MC)

		Système nerveux yeux système olfactif	organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.		effet nocif observé Pas disponible	ent et / ou abus
TOLUENE	Inhalation	système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 2,3 mg/l	15 mois
TOLUENE	Inhalation	cœur foie rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 11,3 mg/l	15 semaines
TOLUENE	Inhalation	Système endocrinien	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1,1 mg/l	4 semaines
TOLUENE	Inhalation	système immunitaire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Mouris	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	20 jours
TOLUENE	Inhalation	des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 1,1 mg/l	8 semaines
TOLUENE	Inhalation	système vasculaire système vasculaire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
TOLUENE	Ingestion	Système nerveux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 625 mg/kg/day	13 semaines
TOLUENE	Ingestion	cœur	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 500 mg/kg/day	13 semaines
TOLUENE	Ingestion	foie rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 2 500 mg/kg/day	13 semaines
TOLUENE	Ingestion	système vasculaire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/day	14 jours
TOLUENE	Ingestion	Système endocrinien	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 105 mg/kg/day	28 jours
TOLUENE	Ingestion	système immunitaire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 105 mg/kg/day	4 semaines
Talc	Inhalation	pneumoconiosis	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Talc	Inhalation	Fibrose pulmonaire système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 18 mg/m3	113 semaines
Ethyl Alcohol	Inhalation	foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Lapin	LOAEL 124 mg/l	365 jours
Ethyl Alcohol	Inhalation	système vasculaire système immunitaire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 25 mg/l	14 jours
Ethyl Alcohol	Ingestion	foie	Certaines données positives	Rat	LOAEL	4 mois

ADHÉSIF INDUSTRIEL 4799 3M(MC)

			existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		8 000 mg/kg/day	
Ethyl Alcohol	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Chien	Niveau sans effet nocif observé 3 000 mg/kg/day	7 jours
NOIR DE CARBONE	Inhalation	pneumoconiosis	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle

Risque d'aspiration

Nom	Valeur
DISTILLAT DE PÉTROLE	danger d'aspiration
Hexane	danger d'aspiration
TOLUENE	danger d'aspiration

Veillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Transporter conformément aux règlements applicables.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires**15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Statut des inventaires**

Contactez 3M pour plus de renseignements. Les composés de ce matériau sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de l'Australie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA. Les composés de ce produit sont conformes aux exigences de notification sur les produits chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

Renseignements sur le secret commercial :

Numéro au registre du CCRMD	Date d'enregistrement:	État de la demande:	Date de la Décision:
9745	08/01/2016	La demande de dérogation a été présentée.	

SECTION 16 : Autres renseignements**Classement des risques par la NFPA**

Santé: 2 Inflammabilité: 3 Instabilité : 0 Risques particuliers : Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Les renseignements contenus dans la présente fiche de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, STATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca